



Le

**Objet: Addenda # 2**  
Appel d'offres public # EPV-2014-01  
Concours international d'architecture "Espace pour la vie"  
Volet A : la Métamorphose de l'Insectarium  
Volet B : le Biodôme renouvelé  
Volet C : le Pavillon de verre au Jardin botanique

---

Nombre de feuilles incluant celle-ci : 3

**S.V.P. :** Retourner cette feuille signée comme accusé de réception.

Courriel : [administration@amiotbergeron.com](mailto:administration@amiotbergeron.com)

---

(NOM DE LA COMPAGNIE EN LETTRES MOULÉES)

(SIGNATURE DU RÉPONDANT)

---

Louise Amiot, architecte, MBA, conseiller professionnel



Le 26 février 2014

AUX SOUMISSIONNAIRES

**Objet: Addenda # 2**  
**Appel d'offres public # EPV-2014-01**  
**Concours international d'architecture "Espace pour la vie"**  
**Volet A : la Métamorphose de l'Insectarium**  
**Volet B : le Biodôme renouvelé**  
**Volet C : le Pavillon de verre au Jardin botanique**

---

Mesdames,  
Messieurs,

Veillez accuser réception de cet addenda, en nous retournant une confirmation par courriel à l'attention de Mme Louise Amiot : [administration@amiotbergeron.com](mailto:administration@amiotbergeron.com)

Cet addenda distribué sur le site du concours, fait partie intégrante du document d'appel d'offres et le modifie comme suit :

## 2.1 ARTICLE 3.4 du Règlement du concours

Les documents du concours sont les suivants :

### Étape 1

- Le *Règlement* du concours pour les trois (3) volets et ses annexes :
  - volet A/Métamorphose de l'Insectarium
  - volet B/Biodôme renouvelé
  - volet C/Pavillon de verre au Jardin botanique
- le programme sommaire de chaque volet et ses annexes
- les addendas émis par le *Conseiller professionnel*
- la convention de services professionnels pour le *Finaliste*
- les programmes fonctionnel et technique (PFT) des trois (3) volets

### Étape 2

Le *Programme* de chaque projet et leurs annexes :

- maquette 3-D des trois (3) sites
- *programme* muséal
- plans de l'existant des trois (3) sites



- estimation des coûts validée des trois (3) volets en dollars canadiens
- documentation technique pertinente selon les volets
- les addendas émis par le *Conseiller professionnel*
- les réponses aux questions
- le Contrat de services professionnels conclu avec le *Lauréat* pour chacun des trois volets

Les professionnels ayant préparé le PFT peuvent soumettre leur candidature.